



Médicalisation et Aide aux Prisonniers

Lot 83 C bis Ankadindratombo
BP N° 447, Antananarivo -101 MADAGASCAR
Tél : 032 04 075 69 / 033 42 872 69
E-mail : afidolin@yahoo.fr / medicapmadagascar@gmail.com
Site : www.medicap.info

Antananarivo, le 23 Mars 2014

RAPPORT N° 25 SUR LES ACTIONS ENTREPRISES DANS LES PRISONS DE L'EST ET DU SUD EST DE MADAGASCAR DE JANVIER A DECEMBRE 2013

I. CONTEXTE DE COLLABORATION ET FAITS MARQUANTS

Après cinq années de transition, Madagascar entame l'année 2014 sous profil retrouvé d'état de droit ; ce, via un accouchement au forceps d'un nouveau président pour une autre république, la quatrième. Ce début d'année s'avère pour le monde politique du pays comme une période de fébrilité où beaucoup de choses se font et se défont à tour de bras... Et où l'Administration Pénitentiaire semble figurer parmi les corps attendant le nouveau régime pour traiter de revendications.

Fait marquant : privé de son Fondateur et Président_ Gérard FAYETTE dont le décès est survenu à Lyon le Samedi 30 Mars 2013_ MEDICAP Madagascar s'est réorganisé comme il suit, en Assemblée Générale tenue le 20 Juillet 2013:

STAFF DE MEDICAP Madagascar

Président	Dr Fidolin ANDRIANASOLO
Vice-président	Jean Claude RAKOTO
Secrétaire	Sibylle RAKOTOARIJAONA
Trésorière	Zitana KASSAM
Conseiller	Jeannot RAVELOSON
Conseillère	Marie-Josée RAVELONANOSY
Conseillère	Dr Véronique RASOAMIARAMANANA
Conseiller	Rina Yvan ANDRIANANDRASANA

Les nouvelles coordonnées de MEDICAP Madagascar :

Adresse :	Lot 83 C bis Ankadindratombo Mandrozeza, Antananarivo-101 Madagascar N°447
B.P. :	afidolin@yahoo.fr et / ou medicapmadagascar@gmail.com
Mail :	032 04 075 69 / 033 42 872 69
Tél. :	

Autre fait marquant : les envois de dons par container organisés par Enfants d'Ici et d'Ailleurs n'ont plus cours pour compter de 2014. Ce, suite à des facteurs de nature dissuasive aussi bien en amont que _juste ciel !_même en aval ; le tout au grand dam des associations caritatives dont MEDICAP Madagascar fait partie. Enfants d'Ici et d'Ailleurs, notre association marraine, a envisagé de nous offrir à titre d'aide les fonds utilisés pour l'organisation de ces expéditions.

Dernier fait marquant, MEDICAP Madagascar a modifié, avec l'acceptation du Ministère de l'Intérieur, son statut officiel pour ne plus se limiter au monde carcéral mais élargir son champ d'action au bénéfice aussi de personnes vulnérables au sein de la population. Sur ce plan, MEDICAP Madagascar a pu contracter auprès de l'ONN (Office National de Nutrition) un projet étalé sur 27 mois ; projet s'insérant dans le Programme National de Nutrition Communautaire PNCC- SECALINE. Ce, à partir d'un financement alloué au Gouvernement de Madagascar par l'Association Internationale de Développement (IDA). Cible pour MEDICAP: les malnutris des zones limitrophes de Mananjary. Mise en œuvre assumée par trois éléments du CSPD de Mananjary, sous la houlette de notre Chef de Zone, Ny Aina RAKOTOARITERA. Un récapitulatif de cette activité du CSPD de Mananjary est présenté plus loin, à la page 5.

AVANT-PROPOS

REMERCIEMENTS

Notre gratitude à tous et à toutes que ce soit d'avoir veillé sur Gérard FAYETTE dans ses derniers moments ou de l'avoir entouré pour son grand départ.

Merci d'avoir aidé sa femme, Clarisse, ainsi que ses enfants, Maya et Pierre quand ils ont accouru auprès de lui en France.

Merci ô combien à tous pour les témoignages de soutien adressés à MEDICAP Madagascar, nous portant à ne pas baisser les bras.

Dans cet esprit, une personne nous a même fait la surprise de son renfort pour boucler avec nous nos missions de l'année 2013 : le docteur Jacques Langué en personne, devenu l'un des nôtres ! Gérard FAYETTE, pour qui il est un grand ami, doit être aux anges ! Nous, nous en sommes émus!



Déc. 2013 : Le CSPD de Mananjary avec le Dr Jacques Langué et le Chargé de Mission



Déc. 2013 : Au 1^{er} plan de g à d : Les docteurs Jacques Langué et Fidolin Andrianasolo entourant Mr Jean de Kopy, DRAP (Directeur Régional de l'Administration Pénitentiaire) de la région du Vatovavy Fito Vinany ; en retrait : deux agents entourés par Le Chargé de Mission Jean Claude, et par Ny Aina, notre Chef de zone sud-est.

II. OPERATION ZEBUS

Les personnes détenues des six établissements pénitentiaires d'Ambatolampy, Ambatondrazaka, Ihosy, Farafangana, Mananjary et Manakara, soit quelque 3.200 personnes, ont vécu l'Opération Zébu An VII à la fin de l'année 2013 : repas traditionnels, boissons, desserts et cadeaux ont été distribués par les personnes de bonne volonté sous la conduite des CSPD.

Le compte-rendu de l'Opération Zébu, que nous dédions à Gérard FAYETTE, a été parachevé par Guillaume COCHE pour être accessible sur internet. En Voici quelques images...

Opération Zébu

POUR LES 3.200 PERSONNES DETENUES DES SIX MAISONS CENTRALES D'AMBATONDRAZAKA, AMBATOLAMPY, IHOSY, FARAFANGANA, MANANJARY ET MANAKARA



Médicalisation et Aide aux Prisonniers

dédie cette 7^{ème} édition à son regretté Fondateur et Président

Gérard FAYETTE pour qui cette action est un joyau du cœur.



Photo : Noël 2013 à Ambatondrazaka



Photo : Fév. 2010 Gérard FAYETTE en mission pour une formation donnée à Ambatondrazaka



Photo 2013 : A Farafangana, Manakara et Mananjary, « Allons enfants... Noël est arrivé »

*L'Opération Zébu est une action conçue par Christiane COCHE
Et organisée sur le terrain par le regretté Gérard FAYETTE
Entouré de ses bras armés :
MEDICAP et les CSPD
Auxquels prêtent aussi la main des Congrégations religieuses.
Destinée aux personnes vulnérables que sont les Détenus
L'Opération est entrée dans la réalité
Grâce aux généreux Donateurs*

Opération Zébu 2013 **PREPARER**



Photo : 2013, le CSPD de Farafangana au dépeçage du zébu



Photos 2013 : en h. MC d'IHOSY en b. MC d'Ambatondrazaka



Traductions de quelques lettres de nos protégés :
Honorables,
C'est un honneur pour nous, femmes détenues (à Manakara),
de vous saluer et de vous exprimer notre gratitude
pour vos dons de zébu et de cadeaux pour nos enfants
Nous sommes ravies et souhaitons
que vous continuiez à veiller sur nous.

Honorables,
Nous, personnes détenues à Farafangana, sommes
pleinement satisfaits de l'aide apportée par Médicap.
Aussi présentons-nous en abondance nos remerciements ;
et ce, dans le sentiment d'avoir des « Rayamandreny »
(Parents qui veillent)

III. ACTIVITES EN 2013

Survol de l'action de MEDICAP dans le programme ONN

- ▶ Appui aux ACN (Agents Communautaires de Nutrition) et assurer leur encadrement dans la réalisation des activités de nutrition communautaire dans les sites d'intervention.
- ▶ Assurer la complémentarité des actions de santé et d'éducation en synergie avec les interventions nutritionnelles.
- ▶ Maintenir le paquet de services de nutrition communautaire de base offert dans les zones d'intervention.

Stratégie globale :

- Equipe de MEDICAP : Son Chef de zone, RAKOTOARITERA Ny Aina ; au titre de RDP (Responsable de Programme) le président du CSPD, Mr Zafisolo, plus deux membres du CSPD à titre d'animatrices.
- Sites d'intervention: 22, dont 12 à Vohilava, 7 à Antanetra et 3, créés par nous à Ambodinonoka.
- Total des interventions mensuelles : 22

Les activités de santé ont essentiellement trait à la sensibilisation des femmes enceintes en termes de consultation prénatale et d'accouchement dans les centres de santé.

Activités principales effectuées par les Animatrices :

- Suivi de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 2 ans.
- Suivi de l'état nutritionnel des enfants de 2 à 5 ans.
- Suivi du développement intégral du jeune enfant.
- Visites à domicile des enfants de moins de 2 ans.
- Référence des enfants malades ou des enfants sévèrement malnutris vers les services de santé.
- Supplémentation en aliment renforcés.
- Suivi de l'état nutritionnel des femmes enceintes.
- Référence des femmes enceintes pour des consultations prénatales et des accouchements.
- Sensibilisation sur les vaccinations.
- Collaboration avec les agents de santé.
- Formations des ACN sur les techniques simples de production, de conservation et transformation de produits alimentaires.
- Appui à la sécurité alimentaire des ménages.
- Activité CORAL (Conseil au Rationnement Alimentaire).
- Education nutritionnelle.

Le financement est effectué par ORN sur le Projet PAUSENS

Le montant global du contra est de Ar 83 960 920,00 pour une durée de 27 mois et Dix Jours, l'action ayant débuté le 21 Novembre 2013.

L'action en est actuellement à son quatrième mois, les deux animatrices travaillant sur les sites deux semaines par mois. Outre son action de suivi et de collecte des données, le RDP procède aussi au paiement mensuel des ACN.

La somme correspondante aux 13% provenant des activités est versée dans la caisse du CSPD et gérée comme suit : Remboursement d'une partie des frais de déplacement et d'hébergement du Chef de Zone MEDICAP pour ses déplacements à Mananjary, paiement de quelques activités dans les actions du CSPD dans la MC de Mananjary, Paiement des motivations des membres du CSPD s'il en reste. Il est convenu que le CSPD ne fait aucun prélèvement sur cette somme sans l'accord du Chef de Zone.

EFFECTIFS DES PERSONNES DETENUES DE NOS SITES D'INTERVENTION A FIN DECEMBRE 2013

Tableau 1

DATE RELEVÉ	DECEMBRE 2013							DECEMBRE 2012				
	M.C.	EXT	INT	Hommes	Femmes	g	f	COND	PREV	TOTAL	COND	PREV
AMBATONDRAZAKA	141	650	606	26	17	1			791	542	433	975
AMBATOLAMPY	11	263	258	15	1	0	115	143	274	142	101	243
FARAFANGANA	300	320	289	10	21	0	286	344	620	239	332	571
IHOZY	70	246	236	8	2	0			316	112	152	264
MANAKARA	147	205	180	10	15	0	119	233	352	144	115	259
MANANJARY	112	307	287	7	13	0	222	197	419	177	209	386
TOTAL	781	1991	1856	76	69	1			2772	1356	1342	2698

Obs. : Augmentation des effectifs des personnes détenues dans tous les MC sauf à Ambatondrazaka où une séance de C.C.O. a permis un désengorgement rapide et ...sensible de la M.C. Sept ans plus tôt, ce fut un objectif pour le pays de ramener à 14.000 le chiffre des 18.000 détenus sur le territoire. Actuellement, les 18.000 sont passés à 21.000. L'Etat de non-droit et la paupérisation sont-ils passés par là... ?

Ce sont six Maisons Centrales que MEDICAP Madagascar a aidées en 2013 ; à savoir : Ambatolampy, Ambatondrazaka, Ihosy, Farafangana, Mananjary et Manakara.

Les fonds propres dont disposent MEDICAP Madagascar ne lui permettent plus d'aider que ces six sites. Et encore,

pour Ihosy, ce ne fut qu'une assistance à distance.



Formation à la fabrication de savon pour les détenus d'Ambatolampy.

Cette action a été entamée à partir d'une proposition d'aide faite par Mme Marie Christine TARDY, de la Mairie de MEYLAN ; action dont nous avons avancé les moyens pour la réalisation.

Tableau 2

RUBRIQUES	SITES						TOTAL 2013	TOTAL 2012	
	A/lampy	A/razaka	F/angana	Ihosy	Manakara	M/jary			
FORMATIONS	ALPHABETISATION								
	Visites CSPD	4	17	21	4	8	4	58	119
	Nbre Formateurs	2	3	2	4	2	1	14	17
	Moyenne mens. Nbre débutants	12	216	32	29	15	17	321	238
	Moyenne mens. Nbre élèves avancés	4	35	7	12	14	12	84	326
	Moyenne mens. Nombre cours	39	69	38	38	32	40	256	264
	ATELIER SAVON								
	Visites CSPD	2	2	1	Non pratiqué	2	Suspendu	7	3
	Nbre Formateurs	4	3	2		3		12	6
	Moyenne mens. Nbre débutants	8	15	4		1		28	28
	Moyenne mens. Nbre élèves formés	8	32	0		1		41	98
	Moyenne mens. Nombre séances	1	2	1		1		5	3
	ATELIER MENUISERIE								
	Visites CSPD	Non pratiqué	Non pratiqué	Non pratiqué	Non pratiqué	Non pratiqué	Non pratiqué	Non pratiqué	7
	Nbre Formateurs								3
	Moyenne mens. Nbre élèves								14
	Moyenne mens. Nbre séances								28
	ATELIER COUPE & COUTURE								
	Visites CSPD	Non pratiqué	3	Non pratiqué	3				
	Nbre Formateurs		0						1
	Moyenne mens. Nbre élèves		8						18
	Moyenne mens. Nbre séances		9						9
	AIDES JURIDIQUES	LIBERTES PROVISOIRES							
		Dossiers traités	ACTION SUSPENDUE						218
Réponses positives		ACTION SUSPENDUE						12	
Réponses négatives		ACTION SUSPENDUE						206	
Sans réponse		ACTION SUSPENDUE						0	
LIBERTES CONDITIONNELES									
Dossiers traités		ACTION SUSPENDUE						121	
Réponses positives		ACTION SUSPENDUE							
Réponses négatives	ACTION SUSPENDUE								
Sans réponse	ACTION SUSPENDUE						121		
R PUBLIQUES	LIAISONS DETENUS - FAMILLES								
	Lettres envoyées	Non pratiqué	?	138	Non pratiqué	637	53	828	1442
	Réactions positives		?	84		603	17	704	1034
	par lettres		?	30		417	2	449	853
	par visites		?	54		186	15	255	181
	Sans réaction		?	54		34	36	124	408

Commentaires des chiffres du Tableau 2

FORMATIONS

Alphabétisation : Comparé à 2012 les nombres donnent : **visites = 61 en moins**, (58 contre 119); **élèves = 159 en moins**, (405 contre 564) ; **cours = 8 en moins**, (256 contre 264). Les paramètres ayant influé sur cette activité : une période de flottement suivi de relâchement de 4 des CSPD après l'échéance du contrat avec l'Union Européenne. A relever que Médicap a redonné cours aux motivations initiales : 1.500 Ariary et non plus 2.500 Ar. Des locaux de cours, comme à Manakara, n'offrent plus les mêmes possibilités après les travaux de reconstruction entrepris par la C.I.C.R. Enfin, suite à une atmosphère impropre dans la Maison Centrale, le CSPD de Mananjary a suspendu toute activité de formation, En effet, le CSPD a dû évoluer dans contexte difficile (pratique de violence généralisée sur l'ensemble des détenus par les agents pénitentiaires, suite à l'évasion de trois mineurs ; violence suivie de dénonciation par le CSPD et Médicap auprès du DRAP). Les activités de formation n'ont pu reprendre qu'en Septembre de l'année. La salle d'alphabétisation devenue innommable, a dû être restaurée.

Atelier de savon : Comparé à 2012 les nombres donnent : **visites = 4 en plus**, (7 contre 3); **formateurs = 6 en plus**, (12 contre 6) ; **élèves = 57 en moins**, (69 contre 126) ; **séances = 2 en plus**, (5 contre 3). L'hygiène ayant une importance prépondérante en milieu carcéral, Médicap a maintenu l'activité atelier de savon, même si cette action coûte ce qu'il coûte. Le côté rotation d'élèves apprentis a été perdu de vue dans la plupart des sites. La mise en place de l'atelier de savon à Ambatolampy (une innovation pour eux), a été exécutée grâce à une proposition d'aide faite par Mme Marie Christine TARDY, de la Mairie de MEYLAN ; action dont nous avons d'emblée avancé les moyens pour la réalisation.

Atelier de menuiserie : Cette activité a dû être mise en veilleuse, suite à diverses contraintes dont celles budgétaires. Médicap a pris des dispositions en Décembre 2013 pour qu'elles reprennent avec un encadrement qualifié.

Atelier de coupe et couture) : Cette activité qui avait été lancée à partir des fonds de l'U.E. s'est maintenue, même sans la présence du professionnel rémunéré pour encadrer. En effet, les élèves ont pu, avec leurs acquis et la présence des machines à coudre, confectionner des habits (jupes, pantalons etc.) sur commande.

AIDES JURIDIQUES

Aides juridiques : Cette activité a été arrêtée temporairement par Médicap, suite à quelques facteurs bloquants : d'une part, conflits d'intérêts bizarres entre membres des CSPD pour des motivations-bonus dont leur Commission est la seule à jouir ; d'autre part cette attitude a fait le vide dans les rangs de la Commission Juridique. Enfin, il y a eu des déviations par excès de zèle dans l'action de certains membres, comme l'a dit doucement Madame le Procureur de Mananjary. En effet, il y en a eu dont l'action ne se limitait pas au cadre qui leur a été confié : les demandes de liberté provisoire et de liberté conditionnelle. Cette année 2014, cette activité reprendra à partir de Mai, moyennant formation de nouveaux membres.

RELATIONS PUBLIQUES

Liaisons Détenus-Familles : Cette activité qui aide beaucoup les personnes détenues sur les plans psychiques et matériels va bien son chemin sur l'ensemble des sites où elle est pratiquée.

SANTÉ

Ouvertures 5 jours sur 7 des infirmeries. Nos apports de médicaments ont été continus et suffisants. Au niveau des hôpitaux, l'accès aux traitements médicaux a été négocié avec les médecins responsables. En hygiène, les désinsectisations et les chaulages ont été pratiqués, en moyenne tous les 4 mois. Les arrivées d'eau ont été entretenues et les 5 ateliers de fabrication de savon fonctionnent, hormis Mananjary qui est passé par une suspension d'activité décidée par Médicap.

Tableau3

B M I						
SITES	FIN DECEMBRE 2013			FIN DECEMBRE 2012		
	Effectif	BMI < 17	%	Effectif	BMI < 17	%
Ambatolampy	274	8	2,92	243	5	2,06
Ambatondrazaka	791	13	1,64	975	16	1,64
Farafangana	630	31	4,92	571	24	4,20
Ihosy	331	18	5,44	264	11	4,17
Manakara	352	10	2,84	259	15	5,79
Mananjary	Non communiqués			386	8	2,07
TOTAL	2378	80	3,36	2698	79	2,93

Comparé à 2012, les BMI < 17 se sont améliorés sur Manakara. A Farafangana et Ambatolampy les nombres de

malnutris ont augmenté. Les compléments nutritionnels spéciaux fournis par la C.I.C.R. sont efficaces. Ce, malgré l'accroissement des nouveaux incarcérés, malnutris pour la plupart.

IV. PATHOLOGIES DIAGNOSTIQUEES SUR 6696 CONSULTATIONS EFFECTUEES PAR LES MEDECINS D'ETAT ET CEUX DE MEDICAP

Tableau 4

ANNEE 2012	A/LAMPY	A/RAZAKA	F/FANGANA	IHOSY	MANAKARA	MANANJARY	Au 31/12/13		Au 31/12/12	
Malnutrition protéine énergétique	29	648	203	6	158	299	1343	20,06%	807	11,76%
Infection respiratoire	120	299	200	142	261	272	1294	19,32%	1802	26,26%
Paludisme	41	62	46	20	92	121	382	5,70%	388	5,66%
Diarrhée	16	84	86	101	19	80	386	5,76%	527	7,68%
Gale	0	2	16	0	0	1	19	0,28%	9	0,13%
Epigastralgie	34	117	35	36	39	44	305	4,55%	556	8,10%
Dermatose	12	92	97	18	44	16	279	4,17%	310	4,52%
Infection bucco-dentaire	118	140	65	54	108	86	571	8,53%	660	9,62%
Dysenterie	0	0		0	1	0	1	0,01%	5	0,07%
Lombalgie	3	50	54	34	41	5	187	2,79%	221	3,22%
Ascaris	10	85	44	0	36	59	234	3,49%	102	1,49%
Arthralgie	0			0	76	0	76	1,14%	221	3,22%
IST	2	67	16	18	8	4	115	1,72%	100	1,46%
Autres	132	208	257	217	290	418	1522	22,73%	2066	30,11%
Extraction dentaire	0	4		0	2	0	6	0,09%	7	0,10%
Consultations	517	1858	1119	619	1175	1408	6696		6861	
Décès	0	2	4	3	2	0	11		10	

Obs. : Augmentation du taux de malnutris malades mais amélioration du côté des pathologies.

V. EVOLUTION DES CAS DE DECES

Tableau n°5

DECES					
SITES	2009	2010	2011	2012	2013
AMBATOLAMPY	1	2	0	2	0
AMBATONDRAZAKA	1	2	2	1	2
FARAFANGANA	3	3	0	0	4
IHOSY	1	3	1	2	3
MANAKARA	3	3	1	1	2
MANANJARY	4	3	11	4	0
TOTAL	13	16	15	10	11

Obs. : Le nombre des décès est stabilisé, si nous osions dire... Farafangana se fait remarquer par 4 décès la même année, alors que les deux années précédentes il n'y en a pas eu du tout.

VI. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'année 2013 aura certainement été la plus dure pour l'Administration Pénitentiaire en termes de moyens financiers, ladite année ayant été la cinquième et dernière où l'Etat était coupé des aides dont il avait besoin. Il est compréhensible que les Maisons Centrales aient eu à gérer au mieux selon elles les situations problématiques chaque fois qu'elles prenaient forme ou se présentaient. Les OSC œuvrant en milieu carcéral ont eu toute latitude pour réaliser leur programme d'action. L'humanisation de la détention est une œuvre de longue haleine dans un pays où la paupérisation a fait bien du chemin ; chemin pour lequel le crime et la délinquance ne sont pas en reste, engorgeant plus qu'elles ne le sont déjà les établissements pénitentiaires.

En Décembre 2013 Médicap aurait été paralysé sans la vente de son 4x4 Nissan. Nous avons présenté à la Fondation Mérieux un programme de lutte contre les maladies infectieuses dans des sites où abondent les femmes accompagnées de leurs enfants en bas âge. A savoir : Antanimora (dans la capitale), Ambatondrazaka. Avec peu d'effectif femmes et enfants, Farafangana a quand même été rajouté, suite aux pathologies qui y existent.

Sur initiative de l'association Grandir Dignement, un collectif d'OSC prend forme actuellement, collectif dont la valeur défendue se résume à l'article 37 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant : « **Tout enfant privé de liberté doit être traité avec l'humanité et avec le respect dû à la dignité humaine, et d'une manière tenant compte des besoins des personnes de son âge.** »

Objectifs de ce collectif :

- **Favoriser une professionnalisation** des intervenants à travers des outils communs et l'échange de bonnes pratiques.
- **Améliorer la collaboration avec l'Administration Pénitentiaire** et lui permettre de s'appuyer sur une société civile structurée.
- **Garantir le respect des droits de l'enfant** et promouvoir ensemble la dignité des mineurs en détention.

Les intérêts pour les autorités publiques :

L'Administration pénitentiaire et plus généralement le Ministère de la Justice travailleront en collaboration avec le collectif.

- Les autorités publiques pourront, à travers ce collectif, **identifier un interlocuteur au niveau national** issu de la société civile.
- Le collectif représentera ponctuellement un forum de réflexion et de **partage de bonnes pratiques**, où l'Administration pénitentiaire et les autres représentants du Ministère de la justice seront invités.
- L'intervention des OSC/ONG peut aider l'Etat malgache à **mieux respecter les conventions internationales** qui concernent entre autres les conditions de détention des mineurs.

Sur les 79 établissements pénitentiaires répartis dans les 22 régions de Madagascar, l'action du collectif s'étendra sur les 38 Maisons Centrales mais pas sur les 41 maisons de sûreté.

Les membres de ce collectif sont tous des OSC/ONG œuvrant auprès des mineurs en détention à Madagascar :

Grandir dignement 28 M.C. (sur cofinancement de l'Ambassade de France à Madagascar et de l'Union Européenne) ;

Handicap International : 4 M.C. (Majunga, Tuléar, Tamatave, Vatomandry) ;

Médicap : 6 M.C. (Ambatondrazaka, Ambatolampy, Ihosy, Farafangana, Mananjary et Manakara).

Dr Fidolin Andrianasolo

Jean Claude RAKOTO